

Decision 18-D-02 of February 19, 2018

relative à des pratiques mises en oeuvre dans
le secteur des travaux d'entretien d'espaces
verts en Martinique

Posted on: February 21, 2018 | Sector(s) :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

OUTRE-MER

Presentation of the decision

Information about the decision

Origin of the case

Ministre de l'économie, des finances et de
l'industrie

Decision

Pratique établie
Sanction pécuniaire

Company(ies) involved

SARL Groupe Fontaine, SAS Madianet, SCEA
Les Bougainvillées, SAS Mad'Inser Propreté
et SARL Insertis

Read

le texte intégral de la décision

116.73 KB

le communiqué de presse